



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4040174

N/REF : 14/03/2024 10H34 C:022664 I:10713
V/REF : 001545
V/Email reçu le Jeudi 14/03/2024 à 10H34

**ONV CHEZ ALLIADE HABITAT
CENTRE DE PAIEMENT
173 AVENUE JEAN JAURES
CS 30407
69364 LYON CEDEX 07**

V/REF.IMM. ALH-2092
IMMEUBLE : LE PARMENTIER
6/8/10, RUE PARMENTIER
4/6, RUE PAUL CASTAGNIER
69190 ST FONTS

Dardilly, le 29 Avril 2024

Référence Marché: Lot n°41-Elect.Ter.Ouest/Est
LOCALISATION : ALLEE N 6 RUE PAUL CASTAGNIER - LOGEMENT EX EL HAFI AU 3EME ETAGE SOUS
PASS - CODE ALARME 7415 A RETAPER EN PARTANT
MOTIF : INTERVENIR POUR LA MISE EN SECURITE ELECTRIQUE AVEC CONSUEL SUR UN
LOGEMENT DE TYPE T2 (ELB205)
Donneur d'ordre : Mr F. ELISABETH

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Entretien, diagnostic logements

LE 04/04 A 11H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT EX EL HAFI AU 3EME ETAGE
CONTROLE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE ET DES APPAREILLAGES
CONTROLE DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES ET VERIFICATION DES TERRES
CONTROLE DES INTERRUPTEURS DIFFERENTIELS
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE

SUITE AU DIAGNOSTIQUE ELECTRIQUE DU LOGEMENT AVEC CONSUEL SOUS SECTION 4
SELON LA NORME FD C16-600, REALISATION DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES
NECESSAIRES A LA MISE EN SECURITE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU
LOGEMENT, SOIT :

SALLE DE BAIN :
- INSTALLATION D'UNE LINOLITE CLASSE II AU DESSUS DU LAVABO

CUISINE :
- INSTALLATION D'UNE LINOLITE CLASSE II AU DESSUS DE L'EVIER

REPRISE ECLAIRAGES POINTS DE CENTRE, POSE DE 5 DOUILLES ET AMPOULES
MANQUANTES

TABLEAU ELECTRIQUE :
- FOURNITURE ET POSE DE DEUX INTERRUPTEURS DIFFERENTIELS 63A 30MA TYPE A



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4040174

BIPOLAIRE EN TETE D'INSTALLATION AVEC REPRISE DU CABLAGE DE L'ENSEMBLE
ET SERRAGE DE TOUS LES DEPARTS

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION - OK

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 28/04/24 a 20H40 Mr F. ELISABETH

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	EL0010-Ft Dépl. délai Interv.> 4h	3	32,09	32,09
1,00	ELB205-Diagnostic logement	3	120,02	120,02
2,00	EL0600-Rempl.Interrupteur Diff 63A 30mA	3	144,94	289,88
2,00	ELA030-Rempl.Linolite Classe II	3	48,75	97,50
5,00	EL0410-Rempl.Douille Ampoule électrique	3	4,65	23,25
5,00	EL1360-FP.Ampoules LED 9W E27	3	7,25	36,25
TOTAL H.T.				598,99
T.V.A. a 10,00%				59,89
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>658,88</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

BON DE COMMANDE

ENVOI PAR MAIL : contact@ames-electricite.fr

Alliade Habitat
Référence à rappeler
Commande N° 001545
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

1603-1034

Rive Gauche S022
173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Emetteur : M. ELISABETH Fabrice

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

Prestation Parties Privatives

Travaux : CONSUEL, à réaliser entre le 18/03/2024 et le 26/03/2024

Votre contact : DOMINIQUE MOREAU (0626653181)

**MERCI DE FAIRE APPARAÎTRE LA MENTION ONV SUR LA FACTURATION LOGEMENT--SOUS PASS
CHANTIER--CODE ALARME 7415 OK A RETAPER EN PARTANT**

LE PARMENTIER (ONV 0013 0005 006C)

6 rue Paul Castagnier

69190 ST FONS

Logement n°420969 , porte n°64, 3ème étage, Type 2

Logt Vacant Anc Occupant : **M. MME EL HAFI** (CA : 571590/66)

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
EL0010 - FORFAIT DEPLACEMENT / .Electricite LE PARMENTIER (ONV 0013 0005) Forfait déplacement pour travaux d'électricité. Le forfait comprend la prise en charge et le déplacement nécessaires à l'exécution du chantier.	34,91	1,00	34,91	10,00 %
ELB205 - DIAG ELEC LOGEMENT SS4 / .Electricite LE PARMENTIER (ONV 0013 0005) DIAG ELEC LOGEMENT AVEC CONSUEL SUIVANT NORME FD C16-600 SOUS SECTION 4 la prestation comprend, vérification de la présence d'un appareil général de commande et de protection accessible, vérification de la présence et de l'adéquation d'une disposition différentiel à l'origine de l'installation, de sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre, vérification du respect des règles liées aux zones dans les salles d'eau et la présence d'une liaison équipotentielle, vérification de la protection des conducteurs et leur dimensionnement de manière à ne pas risquer la surcharge vérification de la présence de matériels et des câbles dans le tableau électrique, et de tout appareillage désolidarisé de son supp	130,56	1,00	130,56	20,00 %

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

ONV CHEZ Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Total HT (10,00)	34,91 €
Total TVA 10,00 %	3,49 €
Total HT (20,00)	130,56 €
Total TVA 20,00 %	26,11 €
Total HT	165,47 €
Total TTC	195,07 €

BON DE COMMANDE

Alliade Habitat
Référence à rappeler
Commande N° 001545
EXEMPLAIRE FOURNISSEUR

ENVOI PAR MAIL : contact@ames-electricite.fr

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">☞ Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation☞ Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions☞ Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives☞ Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)☞ Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens | <ul style="list-style-type: none">☞ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention☞ Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux☞ Respecter les interdictions de fumer☞ Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention☞ Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR |
|---|---|

Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.

En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer l'ordonnateur de la commande.